La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE

Alsace
5 rue Hannong
67000 Strasbourg
03 88 22 32 15
alsace@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur

GROUPE D'ÉTUDE ET DE PROTECTION DES MAMMIFÈRES D'ALSACE (GEPMA)

8 rue Adèle Riton
67000 Strasbourg
03 88 22 53 51
contact@gepma.org
gepma.org

COMMUNE DE LAUTENBACH

49 rue Principale
68610 Lautenbach
03 89 76 32 02
commune@lautenbach.fr

Nos partenaires

FONDATION DU PATRIMOINE

Je donne !

Pour la restauration de

l'ancienne mine de Saint-Gangolphe à Lautenbach

Retrouvez tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Julien VITTIER - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Restaurons ce refuge naturel pour la biodiversité !

LE PROJET : RESTAURER UNE ANCIENNE CAVITÉ MINIÈRE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

La cavité de la mine de Saint-Gangolphe, située sur la commune de Lautenbach, s'est effondrée, empêchant l'accès aux chauves-souris. Des espèces protégées, comme le Grand Murin (*Myotis myotis*) ou le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), y trouvaient un refuge essentiel en hiver.

Le projet consiste à dégager les matériaux effondrés et à aménager un accès pérenne par une série de buses adaptées, garantissant la tranquillité du site, même en cas d'effondrement futur. Une grille déjà présente empêchera l'intrusion humaine tout en laissant le passage aux chiroptères.

LE LIEU ET SON HISTOIRE : LA MINE DE SAINT-GANGOLPHE, UN REFUGE NATUREL POUR LES CHAUVES-SOURIS

La mine de Saint-Gangolphe, enfouie en lisière forestière sur les hauteurs de Lautenbach, est situé au cœur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, non loin de sites naturels majeurs comme le Grand Ballon ou la réserve du Gazon du Faing.

Ce lieu discret joue un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité locale. Sa réouverture contribuera à la sauvegarde de ces espèces rares tout en sensibilisant le public à leur importance écologique.

LA MOBILISATION : UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA MINE DE SAINT-GANGOLPHE

Porté par le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA), le projet mobilise la commune de Lautenbach, propriétaire du site et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Un suivi annuel est prévu, alliant observations scientifiques sur les chauves-souris et vérifications techniques de l'aménagement. Des actions pédagogiques accompagneront cette démarche : panneau explicatif sur site et animations scolaires en 2026 pour sensibiliser les jeunes à la biodiversité.

Montant des travaux	**15 000 €**
Objectif de collecte	**3 000 €**
Début des travaux	**Septembre 2025**

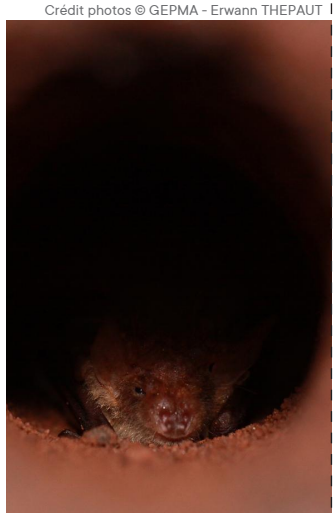

Crédit photos © GEPMA - Erwann THEPAUT

Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'ancienne mine de Saint-Gangolphe à Lautenbach

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/13674

ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Alsace, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'ancienne mine de Saint-Gangolphe à Lautenbach

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : _____

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	**80 €**	**150 €**	**250 €**	**500 €**
Coût réel après réduction de l'**impôt sur le revenu**	**28 €**	**51 €**	**85 €**	**170 €**
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur la fortune immobilière**	**20 €**	**38 €**	**63 €**	**125 €**
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur les sociétés**	**32 €**	**60 €**	**100 €**	**200 €**
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐